

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Breizh Rebond est passé de l'article 6 à l'article 8 du règlement SFDR en 2022.

En 2021, la Commission européenne a émis le « Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité » ou SFDR « Sustainable Finance Disclosure Regulation » dans le but d'orienter les flux de capitaux vers les activités durables et de définir les exigences relatives aux produits d'investissement présentés comme durables. Ce règlement vise à harmoniser les obligations de transparence et à fournir aux investisseurs des informations sur les caractéristiques ESG des produits financiers.

Le règlement SFDR identifie principalement trois catégories appelées « articles » :

- L'article 9, désigne les produits ayant un objectif d'investissement durable, autrement dit qui investissent dans une activité économique contribuant à un objectif environnemental et/ou social.
- L'article 8 désigne les produits promouvant des caractéristiques durables. Ils intègrent des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais sans poursuivre un objectif d'investissement durable, dès lors que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
- Les fonds qui ne rentrent dans aucune de ces deux catégories ne peuvent pas être présentés comme durables et entrent dans la catégorie « Article 6 ».

L'équipe de Breizh Rebond a développé en interne sa propre méthodologie RSE, qui permet de réaliser un diagnostic complet de l'entreprise ainsi que de proposer des recommandations sur-mesure.

Le diagnostic est réalisé lors d'un échange avec la direction de l'entreprise et au travers d'un questionnaire d'une centaine de questions. Celui-ci prend en compte les caractéristiques propres de l'entreprise : secteur d'activité et effectif. Il permet de mettre en lumière les points forts et points faibles de l'entreprise cible et d'établir une notation sur la base de 5 thématiques qui reprennent partiellement celles de la norme ISO 26000 :

- la gouvernance,
- les relations et conditions de travail,
- l'environnement,
- la participation et l'engagement dans la vie locale,
- et les relations d'affaires.

Le résultat de l'analyse se décline sous la forme d'un diagramme de synthèse, d'une note globale et d'un rapport d'analyse intégrant des recommandations concrètes et ciblées.

Il permet surtout d'élaborer un plan d'actions prioritaires RSE (avec indicateurs et objectifs), qui sera, à la fois, un outil de pilotage opérationnel pour la société, mais aussi, une base de suivi tout au long de la participation pour Breizh Rebond.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Parité professionnelle homme / femme

Le taux de femmes chez Ouest Rebond est de 42%.

La Direction est attentive au respect de l'égalité des rémunérations et à l'articulation entre vie privée et professionnelle.

Emploi des jeunes / emploi des seniors

Deux stagiaires ont complété l'équipe pour une durée de 6 mois en 2023.

Ouest Rebond, a pris un alternant en Master finance à l'IGR de Rennes à partir de septembre 2023 pour une période d'un an.

Xavier Lépine enseigne des cours de finance à des étudiants de Master à l'IGR-IAE de Rennes. Il a également dispensé des cours au Luxembourg durant 2 jours en partenariat avec l'IGR.

Conditions et relations de travail

Santé et sécurité au travail

Ouest rebond a installé des doubles écrans avec un support pour un meilleur confort.

Information du personnel / entretiens annuels

Chaque collaborateur est reçu par les deux dirigeants pour son entretien annuel au mois de décembre. Cet entretien permet de faire un point sur l'année passée, de fixer de nouveaux objectifs, de mieux cibler les attentes en matière de formation, d'évolution professionnelle.

Préservation de l'environnement

Réduction, tri et recyclage des déchets

Ouest Rebond a choisi La Feuille d'Érable pour le recyclage de son papier.

La Feuille d'Érable est une entreprise inclusive emblématique de la Bretagne. Basée à Rennes, cette entreprise assure la collecte des déchets de bureaux pour leur recyclage, tout en favorisant la réinsertion professionnelle.

Pour contribuer à la réduction des déchets, Ouest rebond a fourni des gourdes à l'ensemble des salariés, de même des couverts sont mis a disposition.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Ouest Rebond privilégie le train dans ses déplacements professionnels. En 2023, 31 925 km ont été parcourus en train par les équipes de Ouest Rebond.

En 2023, Ouest Rebond a investi dans un vélo électrique et un vélo mécanique. Les équipes de Ouest Rebond ont pédalé 1 820 km en 2023.

Développement local et intérêt général

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

Soutenu par la Région Bretagne, la raison d'être de Breizh Rebond est d'accompagner les PME bretonnes qui ont besoin de rebondir et, ainsi, de participer au maintien du tissu économique local.

Pour remplir ses missions, Breizh Rebond privilégie le recours à des consultants et prestataires situés dans l'écosystème local, principalement en Bretagne.

Ouest Rebond est membre de l'AARO.